

Etude génétique sur la Kératodermie Naso-plantaire (KNP)

Dans le cadre du travail de recherche que nous menons sur les causes génétiques de la **Kératodermie Naso-Plantaire chez le Dogue de Bordeaux**, en collaboration avec les Drs E. Bensignor et E. Guaguère et le laboratoire Antagène, nous souhaiterions recueillir des échantillons sanguins de chiens sains et atteints ainsi que leurs apparentés.

Pour cela, pouvez-vous nous envoyer :

- **4 ml de sang** sur anticoagulant (EDTA, tube à bouchon mauve) (bien mélanger le tube par retournement pour éviter la coagulation du sang).
- **Le questionnaire clinique à remplir** (fourni par nos soins) et **une copie du pedigree**
- **Des photos de votre chien (Truffe bien visible, et coussinets)**. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous les envoyer par mail à l'adresse suivante: cani-dna@univ-rennes1.fr.

Et si le chien est malade :

- **Des biopsies de coussinets (et truffe si possible) atteints et sains** pour étudier l'expression anormale de la kératine (au niveau de l'ARN), lors de la taille de l'excès de corne :

Effectuer un prélèvement de peau atteinte, juste en dessous de l'excès de corne (<1cm³). Couper en deux fragments et mettre l'un dans un tube contenant la solution RNA-later, l'autre dans le formol comme pour les analyses histologiques. *Les solutions RNA-later (Quiagen) et de Formol se gardent à température ambiante et doivent être manipulées avec des gants.* Même protocole pour prélever de la peau saine.

Bien identifier le contenu de chaque tube (organe, atteint ou sain, nom du chien, date).

Dès les prélèvements effectués, mettre à 4°C et envoyer **rapidement** par la poste (ex: lettre MAX) à température ambiante hors weekend et jours fériés.

Ce prélèvement n'engage aucuns frais supplémentaires pour le propriétaire : soit le vétérinaire consent à la gratuité de l'acte dans le cadre de la recherche, soit le vétérinaire transmet une facture à l'ordre du CNRS UMR 6290. **Le remboursement par virement bancaire** du CNRS ne s'effectuera que sur présentation d'un RIB et du numéro de SIRET de la clinique.

Les prélèvements qui nous sont envoyés entreront anonymement dans le cadre d'une étude globale. Il n'y aura donc pas de résultats individuels.

Nous vous remercions chaleureusement de votre collaboration, cette étape de recrutement est indispensable à la réussite de ces recherches. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site pour tous renseignements complémentaires.

Dr Catherine ANDRE